

Systeme d'information sur les apprentis inscrits (SIAI)

Manuel sur les éléments de données

Description générale

Le présent manuel décrit les éléments de données à inclure dans le Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI). L'enquête a été conçue pour remplacer l'Enquête sur la formation des apprentis inscrits pour l'année de référence 1991.

Les données devraient être déclarées à raison d'un enregistrement par personne inscrite au système sur les apprentis pendant l'année de référence. Tous les éléments de données devraient être déclarés pour les apprentis inscrits. Les renseignements exigés pour les ouvriers qualifiés («challenger») représentent plusieurs éléments; par contre, ceux pour lesquels il ne faut pas déclarer pour les ouvriers qualifiés («challenger») sont les éléments de données 28, 33 à 36 et 39 à 57.

Pour chacun des éléments de données, qui sont identifiés par leur nom et numéro, on trouve une description complète des données requises pour l'élément, une définition des termes au besoin et une liste complète de tous les codes possibles qui peuvent être utilisés. En outre, certains exemples précis sont inclus et nécessitent des précisions supplémentaires pour assurer l'uniformité de l'interprétation des éléments.

Un total de 19 éléments de données a été identifié comme élément obligatoire. Il s'agit d'information de base, sur la formation des apprentis inscrits et sur les ouvriers qualifiés, qui est essentielle à l'enquête afin de permettre à Statistique Canada de publier des statistiques annuelles sur le nombre d'inscriptions, d'achèvements et de certificats délivrés. Ces éléments obligatoires sont les éléments de données 1 à 3, 5, 20, 21, 29 à 36, 38, 39, 41, 58 et 59.

Pour faciliter la procédure des données dans le système du SIAI, il est mieux d'envoyer le fichier des données déclarées en format fichier plat avec une extension « .txt ». Le fichier des données ne devraient pas contenir des séparateurs d'aucune sortes et ayant une grandeur de record de 752 bytes .

En plus du fichier des données, il serait apprécié si vous nous fournissiez un fichier à part d'une liste de métiers la plus récente avec leur code et leur description .

Éléments réservés à Statistique Canada

Un total de neuf éléments est réservé à Statistique Canada; il s'agit d'éléments qui seront dérivés par Statistique Canada ou d'éléments qui seront utilisés à l'interne seulement.

Les juridictions n'ont pas à transmettre cette information à Statistique Canada. Une liste de ces sept éléments est disponible à la dernière section du document (page 66).

Éléments de données

| <u>N° d'élément</u> | <u>Description</u> |
|---------------------|---|
| Élément n° 1 : | Année de référence ¹ |
| Élément n° 2 : | Juridiction ¹ |
| Élément n° 3 : | Numéro d'identification ¹ |
| Élément n° 4 : | Numéro d'assurance sociale (NAS) |
| Élément n° 5 : | Indicateur apprenti ou ouvrier qualifié («challenger») ¹ |
| Élément n° 6 : | Prénom |
| Élément n° 7 : | Deuxième prénom |
| Élément n° 8 : | Nom de famille |
| Élément n° 9 : | Adresse |
| Élément n° 10 : | Nom de la ville |
| Élément n° 11 : | Juridiction de la résidence |
| Élément n° 12 : | Code postal |
| Élément n° 13 : | Indicatif régional au travail |
| Élément n° 14 : | Numéro de téléphone au travail |
| Élément n° 15 : | Numéro de poste au travail |
| Élément n° 16 : | Indicatif régional à la maison |
| Élément n° 17 : | Numéro de téléphone à la maison |
| Élément n° 18 : | Indicatif régional du téléphone cellulaire |
| Élément n° 19 : | Numéro de téléphone cellulaire |
| Élément n° 20 : | Sexe ¹ |
| Élément n° 21 : | Date de naissance ¹ |
| Élément n° 22 : | Identité Autochtone |
| Élément n° 23 : | Personne ayant une incapacité et/ou des limitations d'activité |
| Élément n° 24 : | Plus haut niveau de scolarité atteint |
| Élément n° 25 : | Formation en apprentissage antérieure |
| Élément n° 26 : | Date de la formation en apprentissage antérieure |
| Élément n° 27 : | Juridiction de la formation en apprentissage antérieure |
| Élément n° 28 : | Numéro d'entreprise (NE) ² |
| Élément n° 29 : | Code de métier ¹ |
| Élément n° 30 : | Description du code de métier ¹ |
| Élément n° 31 : | Code de niveau ¹ |
| Élément n° 32 : | Description du code de niveau ¹ |
| Élément n° 33 : | Durée du programme ^{1,2} |
| Élément n° 34 : | Durée du programme en heures pour les programmes fondés sur la durée ^{1,2} |
| Élément n° 35 : | Unité de durée du programme ^{1,2} |
| Élément n° 36 : | Programme fondé sur les compétences ou la durée ^{1,2} |
| Élément n° 37 : | Métier à certification obligatoire ou facultative |
| Élément n° 38 : | Statut de l'inscription ^{1,2} |
| Élément n° 39 : | Date de l'inscription ^{1,2} |

¹ Élément obligatoire

² Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés («challenger»)

| | |
|-----------------|--|
| Élément n° 40 : | Date de réintégration ² |
| Élément n° 41 : | Statut à la fin de la période de référence ^{1,2} |
| Élément n° 42 : | Crédits initiaux à l'inscription ² |
| Élément n° 43 : | Type de crédits initiaux à l'inscription ² |
| Élément n° 44 : | Crédits à l'inscription pour la formation technique ² |
| Élément n° 45 : | Type de crédits à l'inscription pour la formation technique ² |
| Élément n° 46 : | Crédits à l'inscription pour la formation en milieu de travail ² |
| Élément n° 47 : | Type de crédits à l'inscription pour la formation en milieu de travail ² |
| Élément n° 48 : | Heures de formation en milieu de travail complétées jusqu'à ce jour pour les programmes fondés sur la durée ² |
| Élément n° 49 : | Niveaux de formation en milieu de travail complétées jusqu'à ce jour pour les programmes fondés sur les compétences ² |
| Élément n° 50 : | Nombre de niveaux de formation en milieu de travail requis pour les programmes fondés sur les compétences ² |
| Élément n° 51 : | Date de la dernière inscription des heures de travail complétées jusqu'à ce jour ² |
| Élément n° 52 : | Niveaux ou cours de formation technique complétées jusqu'à ce jour ² |
| Élément n° 53 : | Heures de formation technique complétées jusqu'à ce jour ² |
| Élément n° 54 : | Nombre de niveaux ou de cours de formation technique requis ² |
| Élément n° 55 : | Heures de formation technique requises ² |
| Élément n° 56 : | Méthode/mode de formation en établissement ² |
| Élément n° 57 : | Statut temps plein/ temps partiel ² |
| Élément n° 58 : | Type de certificat de qualification délivré ¹ |
| Élément n° 59 : | Date de la certification ¹ |
| Élément n° 60 : | Certificat professionnel antérieur |
| Élément n° 61 : | Élément de remplissage |

Éléments réservés à Statistique Canada ³

| | |
|--------------------|---|
| Élément STC n° 1 : | Code de métier SIAI |
| Élément STC n° 2 : | Indicateur Sceau rouge ou non Sceau rouge |
| Élément STC n° 3 : | Certification Sceau rouge ou non Sceau rouge |
| Élément STC n° 4 : | Année d'études ou période du programme |
| Élément STC n° 5 : | Âge en années |
| Élément STC n° 6 : | Type de données déclarées |
| Élément STC n° 7 : | Indicateur de certificat ou d'inscription |
| Élément STC n° 8 : | Formation en apprentissage antérieure - Code de métier SIAI |
| Élément STC n° 9 : | Certificat professionnel antérieur - Code de métier SIAI |

¹ Élément obligatoire

² Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés («challenger»)

³ Les juridictions n'ont pas à transmettre cette information à Statistique Canada – il s'agit d'un élément réservé à Statistique Canada

Élément n° 1 : Année de référence

Description

L'année civile pendant laquelle les données sont valides; il devrait s'agir d'une année civile complète du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Veillez déclarer cet élément pour les apprentis et les ouvriers qualifiés (« challenger »).

Position : 1

Dimension du champ : 4 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements.

Ensemble de codes : Sans objet, format - AAAA (année)

Élément n° 2 : Juridiction

Description

Au moyen des codes des provinces et des territoires de Statistique Canada, indiquez la province ou le territoire qui envoie les données.

Veillez déclarer cet élément pour les apprentis et les ouvriers qualifiés (« challenger »).

Position : 5

Dimension du champ : 2 chiffres numérique

Codes

- 10 – Terre-Neuve
- 11 – Île-du-Prince-Édouard
- 12 – Nouvelle-Écosse
- 13 – Nouveau-Brunswick
- 24 – Québec
- 35 – Ontario
- 46 – Manitoba
- 47 – Saskatchewan
- 48 – Alberta
- 59 – Colombie-Britannique
- 60 – Yukon
- 61 – Territoires du Nord-Ouest
- 62 – Nunavut
- 99 – Inconnu

Élément n° 3 : Numéro d'identification

Description

Numéro d'identification unique pour chaque enregistrement individuel et qui représente un apprenti ou un ouvrier qualifié (« challenger »). Il doit demeurer le même d'une année de référence à l'autre.

Le même identificateur unique doit toujours être utilisé pour la même personne, d'une période de référence à l'autre. Cependant, si votre numéro d'identification personnel devait changer, assurez-vous que Statistique Canada est mis au courant du changement et joignez de l'information de correspondance dans votre prochaine déclaration pour faciliter la transition à ce changement.

Dans cet élément, indiquez le numéro d'identification unique (pas le numéro d'assurance sociale, NAS) utilisé par votre juridiction, comme un numéro d'enregistrement des apprentis inscrits, un numéro de client, etc.

Si le NAS est également disponible, indiquez-le à l'élément n° 4 - **Numéro d'assurance sociale**.

Position : 7

Dimension du champ : Maximum de 12 caractères

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

Il peut s'agir d'un agencement de chiffres et de lettres.

Élément n° 4 : Numéro d'assurance sociale (NAS)

Description

Le numéro d'assurance sociale (NAS) de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Position : 19

Dimension du champ : 9 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

NAS à 9 chiffres

Élément n° 5 : Indicateur apprenti ou ouvrier qualifié («challenger»)

Description

Dans cet élément, indiquez si la personne est un apprenti inscrit ou un ouvrier qualifié (« challenger »).

Position : 28

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements.

Codes

- 1 – Apprenti inscrit
- 2 – Ouvrier qualifié (« challenger »)
- 9 – Inconnu

Élément n° 6 : Prénom

Description

Prénom de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Il s'agit du prénom de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Position: 29

Dimension du champ : Maximum de 25 caractères

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 7 : Deuxième prénom

Description

Il s'agit du deuxième prénom de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Note : Si vous conservez ces renseignements et devez indiquer le prénom et le deuxième prénom/initiale dans un seul champ, entrez les deux prénoms à l'élément précédent, Élément n° 6 - **Prénom** et laissez l'élément n° 7 en blanc.

Position: 54

Dimension du champ : Maximum de 25 caractères

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 8 : Nom de famille

Description

Il s'agit du nom de famille de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Nom de famille de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Position: 79

Dimension du champ : Maximum de 30 caractères

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 9 : Adresse

Description

Le numéro de voirie, le numéro d'appartement (s'il y a lieu), le nom de la rue et la case postale/numéro de RR (s'il y a lieu) de la résidence actuelle de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Veillez déclarer, dans cet élément, l'adresse en entier de la résidence actuelle de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »). En plus du numéro de voirie, du numéro d'appartement, du nom de la rue et de la case postale/numéro de RR, veuillez également déclarer dans cet élément le genre de rue et la direction de la rue (s'il y a lieu).

En ce qui concerne le genre de rue, vous pouvez utiliser des abréviations, comme ave. pour avenue, boul. pour boulevard, etc.

En ce qui concerne la direction de la rue, vous pouvez indiquer cet élément sous la forme abrégée, c'est-à-dire N pour nord, S pour sud, etc. (N, S, E, O, NE, NO, SE, SO).

Toute autre information sur l'adresse, tel que le nom de la ville, la juridiction de la résidence et le code postal doivent être déclaré séparément dans les Éléments n° 10 – **Nom de la ville**, n° 11 – **Juridiction de la résidence** et n° 12 – **Code postal**.

Position: 109

Dimension du champ : Maximum de 125 caractères

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 10 : **Nom de la ville**

Description

Nom de la ville de la résidence actuelle de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Position: 234

Dimension du champ : Maximum de 60 caractères

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 11 : Juridiction de la résidence

Description

Cet élément indique la province ou le territoire de résidence de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Indiquez cet élément au moyen des codes des provinces et des territoires de Statistique Canada énumérés à l'élément n° 2 - **Juridiction**.

Position: 294

Dimension du champ : 2 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements.

Codes

- 10 – Terre-Neuve
- 11 – Île-du-Prince-Édouard
- 12 – Nouvelle-Écosse
- 13 – Nouveau-Brunswick
- 24 – Québec
- 35 – Ontario
- 46 – Manitoba
- 47 – Saskatchewan
- 48 – Alberta
- 59 – Colombie-Britannique
- 60 – Yukon
- 61 – Territoires du Nord-Ouest
- 62 – Nunavut
- 99 – Inconnu

Élément n° 12 : Code postal

Description

Code postal de la résidence actuelle de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Position: 296

Dimension du champ : Maximum de 6 caractères

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements.

Codes

Indiquez dans un bloc complet sans espace entre les caractères (p. ex. CNCNCN).

Élément n° 13 : Indicateur régional au travail

Description

Indicateur régional à trois chiffres du numéro de téléphone au travail de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Position: 302

Dimension du champ : 3 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 14 : Numéro de téléphone au travail

Description

Numéro de téléphone au travail de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Position: 305

Dimension du champ : 7 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 15 : Numéro de poste au travail

Description

Numéro de poste au travail de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »)
(s'il y a lieu).

Position: 312

Dimension du champ : 5 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 16 : Indicateur régional à la maison

Description

Indicateur régional à trois chiffres du numéro de téléphone à la maison de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Position: 317

Dimension du champ : 3 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 17 : Numéro de téléphone à la maison

Description

Numéro de téléphone à la maison de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Position: 320

Dimension du champ : 7 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 18 : Indicateur régional du téléphone cellulaire

Description

Indicateur régional à trois chiffres du téléphone cellulaire de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Position: 327

Dimension du champ : 3 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 19 : Numéro de téléphone cellulaire

Description

Numéro de téléphone cellulaire de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Position: 330

Dimension du champ : 7 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 20 : Sexe

Description

Sexe de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Position: 337

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements.

Codes

1 – Homme

2 – Femme

9 – Inconnu

Élément n° 21 : Date de naissance

Description

Date de naissance de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Nota : Pour cette élément, ne rapportez pas le champ avec des espaces en blanc, tirait ou Barre oblique. Chaque champ dans cet élément doit être entré avec un caractère (par ex : 03061985).

Si cette information n'est pas disponible, veuillez laisser l'espace en blanc.

Position: 338

Dimension du champ : 8 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

JJMMAAAA (JourMoisAnnée)

Élément n° 22 : Identité Autochtone

Description

Cet élément indique l'identité Autochtone de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié (« challenger »), s'il y a lieu.

Les personnes d'identité Autochtone comprennent les Indiens de l'Amérique du Nord/les personnes appartenant à une Première nation, les Métis ou les Inuit. Les Indiens de l'Amérique du Nord/les personnes appartenant à une Première nation comprennent les Indiens inscrits, ainsi que les Indiens non inscrits.

Veuillez utiliser le code 5 pour toute personne d'identité non Autochtone.

Position: 346

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

- 1 – Indiens de l'Amérique du Nord/Première nation
- 2 – Métis
- 3 – Inuit
- 4 – Personne s'identifiant à plus d'un groupe
- 5 – Personne ne s'identifiant à aucun groupe Autochtone (personne non Autochtone)
- 9 – Inconnu

Élément n° 23 : Personne ayant une incapacité et/ou des limitations d'activité

Description

Cet élément indique si l'apprenti ou l'ouvrier qualifié (« challenger ») a une incapacité ou des limitations d'activités en raison de problèmes physiques ou de santé.

Position: 347

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

- 1 – Déficience auditive
- 2 – Déficience visuelle
- 3 – Accès en fauteuil roulant
- 4 – Personne ayant une incapacité ou une limitation d'activités non mentionnés ci-dessus
- 5 – Personne ayant plus d'une incapacité ou d'une limitation d'activités
- 6 – Personne n'ayant pas déclaré d'incapacités ou de limitations d'activités
- 9 – Inconnu

Élément n° 24 : Plus haut niveau de scolarité atteint

Description

Le plus haut niveau de scolarité atteint avant l'inscription au programme de métier actuel.

Si cette information n'est pas disponible, veuillez utiliser le code 99.

L'information sur le « niveau standard » minimum du programme de métier ne doit pas être déclarée.

S'il y a lieu, veuillez également déclarer cette information pour les ouvriers qualifiés (« challenger »).

Position: 348

Dimension du champ : 2 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements.

Codes

- 01 – Études primaires partielles
- 02 – Études primaires complétées
- 03 – 7^e année
- 04 – 8^e année
- 05 – 9^e année
- 06 – 10^e année
- 07 – 11^e année
- 08 – 12^e année
- 09 – 13^e année (s'il y a lieu)
- 10 – Diplôme d'études secondaires ou certificat équivalent
- 11 – Certificat d'apprenti inscrit
- 12 – Autre certificat ou diplôme professionnel
- 13 – Certificat ou diplôme d'études collégiales ou techniques, dans un cégep ou dans un autre établissement non universitaire (comprend les programmes préalables à l'emploi et à l'apprentissage)
- 14 – Certificat ou diplôme d'études collégiales ou techniques, dans un cégep ou dans un autre établissement non universitaire
- 15 – Université
- 16 – Autre
- 99 – Inconnu

Élément n° 25 : Formation en apprentissage antérieure

Description

Le métier dans lequel l'apprenti pourrait avoir reçu la plus récente formation en apprentissage antérieure avant le métier actuel auquel l'apprenti est inscrit dans cette période de référence.

L'apprentissage antérieur peut être dans n'importe quel métier, pas nécessairement dans un domaine semblable à celui dans lequel l'apprenti est actuellement inscrit.

Note : Si un certificat a été obtenu pour avoir complété une formation en apprentissage antérieure, déclarer cette information dans l'élément no. 60 - **Certificat professionnel antérieur**

S'il y a lieu, veuillez également déclarer cette information pour les ouvriers qualifiés (« challenger »).

L'identificateur pour ce métier correspond au code de métier utilisé par la juridiction qui rapporte.

Position: 350

Dimension du champ : Maximum de 10 caractères

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 26 : Date de la formation en apprentissage antérieure

Description

Cet élément indique la date de fin de l'apprentissage antérieur indiqué dans l'Élément n° 25 - **Formation en apprentissage antérieure**.

S'il y a lieu, veuillez également déclarer cette information pour les ouvriers qualifiés (« challenger »).

Note : Pour cette élément, ne rapportez pas le champ avec des espaces en blanc, tirait ou Barre oblique. Chaque champ dans cet élément doit être entré avec un caractère (par ex : 03061985).

Si cette information n'est pas disponible, veuillez laisser l'espace en blanc.

Position: 360

Dimension du champ : 6 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

MMAAAA (MoisAnnée)

Élément n° 27 : Juridiction de la formation en apprentissage antérieure

Description

Dans cet élément, indiquez la province ou le territoire dans lequel l'apprenti était inscrit et obtenu l'apprentissage antérieur, s'il est déclaré dans l'Élément n° 25 - **Formation en apprentissage antérieure**.

Déclarez ces données au moyen des codes des provinces et des territoires de Statistique Canada indiqués précédemment à l'Élément n° 2 - **Juridiction**. Un code supplémentaire a été ajouté aux codes des provinces et des territoires pour inclure la formation antérieure à l'extérieur du Canada.

S'il y a lieu, veuillez également déclarer cette information pour les ouvriers qualifiés (« challenger »).

Position: 366

Dimension du champ : 2 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

- 10 – Terre-Neuve
- 11 – Île-du-Prince-Édouard
- 12 – Nouvelle-Écosse
- 13 – Nouveau-Brunswick
- 24 – Québec
- 35 – Ontario
- 46 – Manitoba
- 47 – Saskatchewan
- 48 – Alberta
- 59 – Colombie-Britannique
- 60 – Yukon
- 61 – Territoires du Nord-Ouest
- 62 – Nunavut
- 98 – À l'extérieur du Canada
- 99 – Inconnu

Élément n° 28 : Numéro d'entreprise (NE)

Description

Veillez déclarer, dans cet élément, le numéro d'entreprise (NE) de l'employeur offrant la formation à l'apprenti.

Le numéro d'entreprise (NE) est un numéro d'identification unique assigné par l'Agence du Revenu du Canada (ARC) à chaque entreprise/entité commerciale.

Le numéro d'entreprise (NE) standard se compose de 15 caractères. Par contre, seulement les 9 premiers caractères sont exigés par Statistique Canada ; ces 9 premiers caractères désignent l'entreprise et demeurent inchangés.

Alors, seulement les **9 premiers caractères du numéro d'entreprise (NE)** doivent être déclarés dans cet élément.

Position: 368

Dimension du champ : Maximum de 9 caractères

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

N/A

Élément n° 29 : Code de métier

Description

Le métier auquel l'apprenti est inscrit ou le métier pour lequel l'ouvrier qualifié (« challenger ») a obtenu un certificat.

L'identificateur pour ce métier est le code de métier utilisé par la province ou le territoire.

Si le code de métier inclus des chiffres/caractères numériques supplémentaire pour identifier si le métier à un niveau, classe, catégorie, etc., veuillez également les indiquer dans cet élément.

Position: 377

Dimension du champ : Maximum de 10 caractères

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 30 : Description du code de métier

Description

Le nom du métier du code de métier déclaré à l'élément précédent, Élément n° 29 - **Code de métier.**

Veillez déclarer la description complète (nom au complet) du métier et ne pas inclure d'abréviations.

Position: 387

Dimension du champ : Maximum de 80 caractères

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 31 : Code de niveau

Description

Si le code de métier déclaré à l'Élément n° 29 – **Code de métier** inclus des chiffres/caractères numériques supplémentaire pour identifier si le métier à un niveau, classe, catégorie, etc., veuillez, dans cet élément, déclarer ce niveau, classe, catégorie, etc.

Veuillez déclarer cette information pour les apprentis et les ouvriers qualifiés (« challenger »).

Si cette information n'est pas disponible, veuillez laisser l'espace en blanc.

Position: 467

Dimension du champ : Maximum de 8 caractères

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 32 : Description du code de niveau

Description

Le nom du niveau, classe, catégorie, etc., déclaré à l'élément précédent, Élément n° 31 –
Code de niveau.

Veillez déclarer la description complète (nom au complet) du niveau, classe, catégorie, etc., et ne pas inclure d'abréviations.

Veillez déclarer cette information pour les apprentis et les ouvriers qualifiés (« challenger »).

Si cette information n'est pas disponible, veuillez laisser l'espace en blanc.

Position: 475

Dimension du champ : Maximum de 80 caractères

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 33 : Durée du programme

Description

Cet élément indique le temps normal requis afin de compléter un programme en entier et est habituellement exprimé en années, périodes ou niveaux de compétences.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); laissez l'espace en blanc.

Position: 555

Dimension du champ : 3 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements.

Codes

S.O.

Élément n° 34 : Durée du programme en heures pour les programmes fondés sur la durée

Description

Indique la durée totale du programme en heures (p. ex. 8000) déclarée à l'Élément n° 33 - **Durée du programme.**

Nota : Les heures rapportées s'appliquent aux heures de la durée du programme ayant une durée normale et devrait avoir les mêmes heures pour tous les records ayant le même métier situé dans l'élément précédent no. 29 – code de métier.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); laissez l'espace en blanc.

Position: 558

Dimension du champ : 5 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements.

Codes

S.O.

Élément n° 35 : Unité de durée du programme

Description

Indique le type d'unité utilisé pour mesurer les intervalles sur la durée du programme déclarée à l'Élément n° 33 - **Durée du programme.**

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); veuillez utiliser le code « 0 – N'ayant pas lieu de figurer ».

Position: 563

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements.

Codes

- 0 – N'ayant pas lieu de figurer
- 1 – Années
- 2 – Périodes
- 3 – Niveaux de compétences
- 4 - Crédits
- 9 – Inconnu

Élément n° 36 : Programme fondé sur les compétences ou la durée

Description

Indique si le programme de métier est offert comme un programme fondé sur les compétences ou comme un programme fondé sur la durée.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); veuillez utiliser le code « 0 – N'ayant pas lieu de figurer ».

Position: 564

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements.

Codes

- 0 – N'ayant pas lieu de figurer
- 1 – Programme fondé sur la durée
- 2 – Programme fondé sur les compétences
- 3 – Programme fondé sur la durée et sur les compétences
- 9 – Inconnu

Élément n° 37 : Métier à certification obligatoire ou facultative

Description

Indique si le métier est un métier à certification obligatoire ou un métier à certification facultative.

Veillez déclarer cette information pour les apprentis et les ouvriers qualifiés (« challenger »).

Position: 565

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements.

Codes

- 1 – Obligatoire
- 2 – Facultative
- 3 – Obligatoire et facultative
- 9 – Inconnu

Élément n° 38 : Statut de l'inscription

Description

Cet élément indique le statut de l'inscription de l'apprenti au début de la période de référence et **pendant la période de référence**.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); veuillez utiliser le code « 0 – N'ayant pas lieu de figurer ».

Position: 566

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements.

Codes

- 0 – N'ayant pas lieu de figurer
- 1 – Déjà inscrit (début de la période de référence)
- 2 – Nouvelle inscription (pendant la période de référence)
- 3 – Réintégration (pendant la période de référence)
- 9 – Inconnu

Élément n° 39 : Date de l'inscription

Description

Date à laquelle le contrat actuel ou une entente entre l'apprenti et l'employeur a été inscrite auprès de la juridiction.

Nota : Pour cette élément, ne rapportez pas le champ avec des espaces en blanc, tirait ou Barre oblique. Chaque champ dans cet élément doit être entré avec un caractère (par ex : 03061985).

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); laissez l'espace en blanc.

Position: 567

Dimension du champ : 8 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies seulement pour les enregistrements des apprentis inscrits. Seulement l'année d'inscription est diffusé.

Codes

JJMMAAAA (JourMoisAnnée)

Élément n° 40 : Date de réintégration

Description

Lorsqu'une réintégration a été déclarée pour l'apprenti à l'Élément n° 38 - **Statut de l'inscription**, cet élément indique la date de la réintégration.

Nota : Pour cette élément, ne rapportez pas le champ avec des espaces en blanc, tirait ou Barre oblique. Chaque champ dans cet élément doit être entré avec un caractère (par ex : 03061985).

Si cette information n'est pas disponible, veuillez laisser l'espace en blanc.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); laissez l'espace en blanc.

Position: 575

Dimension du champ : 6 chiffres numérique

Couverture des données : S'applique seulement pour les apprentis qui ont le statut d'inscription de code 3. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

MMAAAA (MoisAnnée)

Élément n° 41 : Statut à la fin de la période de référence

Description

Cet élément indique la situation de l'apprenti **pendant la période de référence** et à la fin de la période de référence.

Lorsque les apprentis ont terminé leur programme avec succès et obtenu leur certificat, ils peuvent être déclarés dans l'une des trois catégories suivantes :

Le premier code, le plus fréquent, est le code = 2 et fait référence à la réussite de l'ensemble d'un programme, peu importe sa durée, avec délivrance d'un certificat à la toute fin du programme.

La deuxième et troisième catégories de réussite sont indiquées par le code = 3 et le code = 4, et désignent certains programmes qui délivrent des certificats lorsqu'une partie du programme a été complétée. À titre d'exemples de cette catégorie d'achèvement, mentionnons les programmes de préparateurs et de refinisseries de carrosseries d'automobiles, qui sont de plus courte durée et conçus comme des programmes distincts et fractionnés du programme long de débosseleur de carrosseries d'automobiles. Ces programmes plus courts offrent généralement aux personnes qui ont reçu leur certificat la possibilité de poursuivre ou non leur formation dans le programme long. Compte tenu de cette possibilité, le code = 4 est utilisé pour désigner les personnes qui ont décidé de poursuivre leur formation dans le programme long du métier, tandis que le code = 3 sert à désigner les personnes qui ont opté de ne pas poursuivre leur formation dans le programme long du métier.

Nota : Lorsque vous déclarez l'achèvement réussi de ces fractions de programme, ne faites pas de lien avec l'achèvement individuel d'une classe ou d'un niveau pour les programmes qui ont divisé leur formation en plusieurs classes ou niveaux, comme le programme de mécanicien de machines fixes – 1^{re} classe, 2^e classe, 3^e classe, etc.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); veuillez utiliser le code « 0 – N'ayant pas lieu de figurer ».

Position: 581

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements.

Codes

0 – N'ayant pas lieu de figurer

1 – Poursuit la formation et toujours inscrit

2 – Réussite de l'ensemble du programme et délivrance d'un certificat

3 – Réussite d'une partie du programme avec délivrance d'un certificat et fin de la formation dans le métier

- 4 - Réussite d'une partie du programme avec délivrance d'un certificat et poursuite de la formation dans le métier
- 5 - Interruption du programme (annulation, suspension, abandon, etc.)
- 6 - Transfert à un autre programme
- 9 - Inconnu

Élément n° 42 : Crédits initiaux à l'inscription

Description

Cet élément indique les crédits (soit en heures, niveaux de compétences ou crédits) pour la formation ou les cours techniques (en classe) (obtenu par un collègue, école secondaire, commission scolaire ou un établissement similaire à des établissements postsecondaires et secondaires etc.) et pour la formation en cours d'emploi (en milieu de travail), avant le début du programme d'apprentissage.

Dans l'élément n° 43 - **Type de crédits initiaux à l'inscription** qui suit, déclarer si les crédits sont en heures, niveaux de compétences ou crédits.

Note: Veuillez déclarer cette information seulement si les heures créditées pour la formation ou les cours techniques (en classe) et pour la formation en cours d'emploi (en milieu de travail) ne peut être déclarée séparément dans les deux éléments suivants; Élément n° 44 - **Crédits à l'inscription pour la formation technique** et Élément n° 46 - **Crédits à l'inscription pour la formation en milieu de travail.**

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); laissez l'espace en blanc.

Dimension du champ : 5 chiffres numérique

Codes

S.O.

Élément n° 43 : Type de crédits initiaux à l'inscription

Description

Déclarer le type de crédits identifiés dans l'élément précédent n° 42 - **Crédits initiaux à l'inscription.**

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); veuillez utiliser le code « 0 – N'ayant pas lieu de figurer ».

Position: 587

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

- 0 – N'ayant pas lieu de figurer
- 1 – Heures
- 2 – Niveaux de compétences
- 3 – Crédits
- 9 – Inconnu

Élément n° 44 : Crédits à l'inscription pour la formation technique

Description

Cet élément indique les crédits (soit en heures, niveaux de compétences ou crédits) pour la formation ou les cours techniques (en classe) avant le début du programme d'apprentissage.

Dans l'élément n° 45 - **Type de crédits à l'inscription pour la formation technique** qui suit, déclarer si les crédits sont en heures, niveaux de compétences ou crédits.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); laissez l'espace en blanc.

Position: 588

Dimension du champ : 5 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies seulement pour les enregistrements apprentis.
Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 45 : Type de crédits à l'inscription pour la formation technique

Description

Déclarer le type de crédits identifiés dans l'élément précédent n° 44 - **Crédits à l'inscription pour la formation technique.**

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); veuillez utiliser le code « 0 – N'ayant pas lieu de figurer ».

Position: 593

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

- 0 – N'ayant pas lieu de figurer
- 1 – Heures
- 2 – Niveaux de compétences
- 3 – Crédits
- 9 – Inconnu

Élément n° 46 : Crédits à l'inscription pour la formation en milieu de travail

Description

Cet élément indique les crédits (soit en heures, niveaux de compétences ou crédits) pour la formation en cours d'emploi (en milieu de travail) avant le début du programme d'apprentissage.

Dans l'élément n° 47 - **Type de crédits à l'inscription pour la formation en milieu de travail** qui suit, déclarer si les crédits sont en heures, niveaux de compétences ou crédits.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); laissez l'espace en blanc.

Position: 594

Dimension du champ : 5 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies seulement pour les enregistrements apprentis.
Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 47 : Type de crédits à l'inscription pour la formation en milieu de travail

Description

Déclarer le type de crédits identifiés dans l'élément précédent n° 46 - **Crédits à l'inscription pour la formation en milieu de travail.**

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); veuillez utiliser le code « 0 – N'ayant pas lieu de figurer ».

Position: 599

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

- 0 – N'ayant pas lieu de figurer
- 1 – Heures
- 2 – Niveaux de compétences
- 3 – Crédits
- 9 – Inconnu

Élément n° 48 : Heures de formation en milieu de travail complétées jusqu'à ce jour pour les programmes fondés sur la durée

Description

Si vous déclarez des niveaux ou compétences pour des programmes fondés sur les compétences, indiquez cette information au prochain élément n° 49 - **Niveaux de formation en milieu de travail complétés jusqu'à ce jour pour les programme fondés sur les compétences.**

Cet élément indique le nombre d'heures de formation en milieu de travail accumulée depuis la date d'inscription. Ces heures complétées ne devraient pas inclure les heures de formation en milieu de travail qui pourraient avoir été créditées avant l'inscription à l'Élément n° 46 - **Crédits à l'inscription pour la formation en milieu de travail.**

Nota : Les heures complétées devraient être mises à jour à chaque nouvelle période de référence.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); laissez l'espace en blanc.

Position: 600

Dimension du champ : 5 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies seulement pour les enregistrements apprentis. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 49 : Niveaux de formation en milieu de travail complétés jusqu'à ce jour pour les programmes fondés sur les compétences

Description

Nombre de niveaux de formation en milieu de travail ou de compétences complétés jusqu'à ce jour dans le cadre de programmes fondés sur les compétences.

Nota : Les niveaux ou compétences complétés devraient être mis à jour à chaque nouvelle période de référence.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); laissez l'espace en blanc.

Position: 605

Dimension du champ : 3 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies seulement pour les enregistrements apprentis. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

**Élément n° 50 : Nombre de niveaux de formation en milieu de travail requis
pour les programmes fondés sur les compétences**

Description

Cet élément indique le nombre total de niveaux de formation en milieu de travail ou de compétences requis pour compléter le programmes fondés sur les compétences. Fournir cette information seulement si l'Élément n° 49 - **Niveaux de formation en milieu de travail complétés jusqu'à ce jour pour les programmes fondés sur les compétences** a été déclaré.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); laissez l'espace en blanc.

Position: 608

Dimension du champ : 3 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies seulement pour les enregistrements apprentis.
Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 51 : Date de la dernière inscription des heures de travail ou niveaux complétées jusqu'à ce jour

Description

Indiquez la date de la dernière inscription des heures de travail complétées jusqu'à ce jour, si l'Élément n° 48 - **Heures de formation en milieu de travail complétées jusqu'à ce jour** ou l'Élément n° 49 - **Niveaux de formation en milieu de travail complétés jusqu'à ce jour pour les programmes fondés sur les compétences** a été déclaré.

Nota : La date de la dernière inscription des heures de travail complétées jusqu'à ce jour devrait être mise à jour à chaque nouvelle période de référence.

Si cette information n'est pas disponible, veuillez laisser l'espace en blanc.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); laissez l'espace en blanc.

Position: 611

Dimension du champ : 6 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies seulement pour les enregistrements apprentis. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

MMAAAA (MoisAnnée)

Élément n° 52 : Niveaux ou cours de formation technique complétés jusqu'à ce jour

Description

Cet élément indique le nombre total de niveaux ou de cours de formation technique (en classe) complétés par l'apprenti par rapport au nombre total de niveaux ou de cours exigés pour le programme. Ces niveaux ou cours de formation technique complétés ne devraient pas inclure la durée de la formation technique, qui pourrait avoir été créditée avant l'inscription et déclarée à l'Élément n° 44 - **Crédits à l'inscription pour la formation technique.**

Nota : Cet élément s'applique aux programmes basés sur la durée et à ceux basés sur les compétences et devrait être mis à jour chaque nouvelle période de référence.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); laissez l'espace en blanc.

Position: 617

Dimension du champ : 2 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies seulement pour les enregistrements apprentis. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 53 : Heures de formation technique complétées jusqu'à ce jour

Description

Dans cet élément, indiquez les heures équivalentes relatives aux niveaux ou aux cours de formation techniques complétés et déclarés à l'élément précédent, Élément n° 52 -

Niveaux ou cours de formation technique complétés jusqu'à ce jour.

Dans cet élément, indiquez le nombre total d'heures de formation technique (en classe) complétées par l'apprenti par rapport au nombre total d'heures exigé pour le programme.

Nota : Les heures de formation technique complétées jusqu'à ce jour devraient être mises à jour à chaque nouvelle période de référence.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); laissez l'espace en blanc.

Position: 619

Dimension du champ : 5 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies seulement pour les enregistrements apprentis. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 54 : Nombre de niveaux ou de cours de formation technique requis

Description

Cet élément, qui indique le nombre total de niveaux ou de cours de formation technique (en classe) exigé pour compléter le programme, est demandé si l'Élément n° 52 -

Niveaux ou cours de formation technique complétés jusqu'à ce jour est déclaré.

Nota : Cet élément s'applique aux programmes basés sur la durée et à ceux basés sur les compétences et devrait être mis à jour chaque nouvelle période de référence.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); laissez l'espace en blanc.

Position: 624

Dimension du champ : 2 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies seulement pour les enregistrements apprentis.
Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 55 : Heures de formation technique requises

Description

Dans cet élément, indiquez les heures équivalentes relatives aux niveaux ou cours de formation technique requis et déclarés à l'élément précédent, Élément n° 54 - **Nombre de niveaux ou de cours de formation technique requis.**

Pour cet élément, indiquez le nombre total d'heures de formation technique (en classe) requis pour compléter le programme.

Nota : Cet élément s'applique aux programmes basés sur la durée et à ceux basés sur les compétences et devrait être mis à jour chaque nouvelle période de référence.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); laissez l'espace en blanc.

Position: 626

Dimension du champ : 5 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies seulement pour les enregistrements apprentis. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 56 : Méthode/mode de formation en établissement

Description

Cet élément indique la façon dont se donne la formation technique entreprise pendant la période d'apprentissage déclarée.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); veuillez utiliser le code « 00 – N'ayant pas lieu de figurer ».

Position: 631

Dimension du champ : 2 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements.

Codes

- 00 – N'ayant pas lieu de figurer
- 01 – Stage pratique
- 02 – Formation pas modules
- 03 – Formation par cours
- 04 – Congé d'études fractionné
- 05 – Formation à distance
- 06 – Formation de l'employeur
- 07 – Niveaux
- 08 – Formation itinérante
- 09 – Apprentissage fondé sur les compétences
- 10 – Apprentissage hebdomadaire
- 11 – Autre
- 99 – Inconnu

Élément n° 57 : Statut à temps plein/à temps partiel

Description

Cet élément indique si le type de formation technique déclaré à l'élément précédent, Élément n° 56 - **Méthode/mode de formation en établissement** est à temps plein ou à temps partiel pendant la période d'apprentissage déclarée.

La formation à temps plein correspond à une période prolongée de formation tel que les stages pratiques.

Ne pas déclarer cet élément pour les ouvriers qualifiés (« challenger »); veuillez utiliser le code « 0 – N'ayant pas lieu de figurer ».

Position: 633

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements.

Codes

0 – N'ayant pas lieu de figurer

1 – Temps plein

2 – Temps partiel

9 – Inconnu

Élément n° 58 : Type de certificat de qualification délivré

Description

Cet élément indique le type de certificat décerné à l'apprenti ou à l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Nota : Si le certificat d'apprentissage est le dernier certificat délivré dans le métier, et que le certificat de qualification n'est pas délivré, veuillez alors déclarer le certificat d'apprentissage. Les certificats alloués impliquent l'accomplissement et la réussite de l'examen final.

Position: 634

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements.

Codes

- 0 – N'ayant pas lieu de figurer
- 1 – Aucun certificat délivré
- 2 – Certificat avec le Sceau rouge délivré à un apprenti (qui a réussi l'examen final)
- 3 – Certificat sans le Sceau rouge délivré à un apprenti (qui a réussi l'examen final)
- 4 – Certificat avec le Sceau rouge délivré à un ouvrier qualifié (« challenger »)
- 5 – Certificat sans le Sceau rouge délivré à un ouvrier qualifié (« challenger »)
- 6 – Certificat avec le Sceau rouge délivré à un compagnon d'apprentissage qui a déjà complété un programme d'apprentissage et reçu un certificat sans le Sceau rouge dans le même métier
- 7 – Certificat avec le Sceau rouge délivré à un ouvrier qualifié (« challenger ») qui a déjà reçu un certificat sans le Sceau rouge dans le même métier
- 9 – Inconnu

Élément n° 59 : Date de la certification

Description

Lorsqu'un certificat a été décerné et est déclaré à l'élément précédent, Élément n° 58 - **Type de certificat de qualification délivré**, indiquez ici la date à laquelle le certificat a été délivré à l'apprenti ou l'ouvrier qualifié (« challenger »).

Lorsque la juridiction délivre un certificat de qualification et un certificat d'apprentissage, indiquez seulement la date du certificat de qualification dans cet élément. Par contre, si le certificat d'apprentissage est le dernier certificat délivré pour ce métier et que le certificat de qualification n'est pas délivré, indiquez la date de délivrance du certificat d'apprentissage.

Note : Pour cette élément, ne rapportez pas le champ avec des espaces en blanc, tirait ou Barre oblique. Chaque champ dans cet élément doit être entré avec un caractère (par ex : 03061985).

Si cette information n'est pas disponible, veuillez laisser l'espace en blanc.

Position: 635

Dimension du champ : 8 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies seulement pour les enregistrements des apprentis inscrits. Seulement l'année d'inscription est diffusé.

Codes

JJMMAAAA (JourMoisAnnée)

Élément n° 60 : Certificat professionnel antérieur

Description

Cet élément indique si l'apprenti ou l'ouvrier qualifié (« challenger ») a reçu un certificat dans un métier antérieur, peu importe que ce dernier ait été délivré dans la juridiction déclarant l'information ou dans toute autre juridiction. La certification antérieure doit être dans un métier reconnu au Canada.

Lorsque l'apprenti ou l'ouvrier qualifié (« challenger ») a reçu un certificat dans plus d'un métier, veuillez indiquer le dernier métier dans lequel il a reçu un certificat.

L'identificateur de ce métier antérieur est le code de métier utilisé par la province ou le territoire.

Position: 643

Dimension du champ : Maximum de 10 caractères

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

S.O.

Élément n° 61: Code de métier SIAI

Description

Réservé à Statistique Canada pour identifier les métiers utilisant une version modifiée de la Classification nationale des professions (CNP).

Le code de métier déclaré sera converti au code CNP+3 (abcd.xx.yy.zz), où:

- Les quatre premiers chiffres (**abcd**) représentent le code de la CNP, donc, de la principale catégorie professionnelle;
- La première extension (**xx**) représente tous métiers distincts;
- La deuxième extension (**yy**) indique le sous-métier du métier distincts; et
- La troisième extension (**zz**) est utilisée pour fins de distinctions supplémentaires pour un même métier; c'est-à-dire, niveau, classe, catégorie.

Position: 653

Dimension du champ : 10 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Cette variable dérivée est disponible pour la diffusion au niveau de sous groupes de métiers (CNP +2), Grands groupes de métiers (CNP +1), Code de métier et occupation (Code CNP) et Grands groupes de métiers. Les données au niveau plus détaillées (CNP +3) n'est pas disponible pour la diffusion.

Codes

NOC+3

Élément n° 62 : Indicateur Sceau rouge ou non Sceau rouge

Description

Réservé à Statistique Canada pour désigner les métiers Sceau rouge et ceux non Sceau rouge.

Les métiers Sceau rouge sont tirés de la liste approuvée par le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA).

Position: 666

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

0 – Non soumis à des normes interprovinciales

1 – Sceau rouge soumis à des normes interprovinciales

Élément n° 63: Certification Sceau rouge ou non Sceau rouge

Description

Réservé à Statistique Canada pour indiquer le type de certificat (portant le Sceau rouge ou non) délivré par la juridiction.

Cet élément sera dérivé par Statistique Canada au moyen d'un agencement de renseignements tirés des éléments de données déclarés par les juridictions :

- STC Élément No. 1 – **Code de métier SIAI**
- Élément no. 58 – **Type de certificat de qualification délivré**

Position: 667

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

- 1 – Seul un certificat avec le Sceau rouge a été délivré
- 2 – Certificats avec le Sceau rouge et sans le Sceau rouge ont été délivrés
- 3 – Seul un certificat sans le Sceau rouge a été délivré
- 9 – Inconnu

Élément n° 64 : Année d'études ou période du programme

Description

Pour les programmes fondés sur la durée, l'année ou la période du programme dans laquelle l'apprenti est inscrit, en se basant sur le nombre total d'heures accumulées pour la formation technique et pour la formation en milieu de travail.

Cet élément sera dérivé par Statistique Canada au moyen d'un agencement de renseignements tirés des éléments de données déclarés par les juridictions :

- Élément no. 33 - **Durée du programme (DURPGM)**
- Élément no. 34 - **Durée du programme en heures pour les programmes fondés sur la durée (DURHOURS)**
- Élément no. 35 - **Unités de durée du programme (DURUNITS)**
- Élément no. 42 - **Crédits initiaux à l'inscription (INICREDR)¹**
- Élément no. 48 - **Heures de formation en milieu de travail complétées jusqu'à ce jour pour les programmes fondés sur la durée (JOBHCOMP)**
- Élément no. 53 - **Heures de formation technique complétées jusqu'à ce jour (TECHCOMP)**

Année d'études ou période du programme =

$$\frac{[DURPGM] - [DURHOURS - INICREDR - JOBHCOMP - TECHCOMP] * DURPGM}{DURHOURS}$$

Position: 668

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Tous les enregistrements des apprentis. La valeur maximum acceptable est de cinq années.

Codes

S.O.

¹ Si les heures créditées pour la formation ou les cours techniques (en classe) et pour la formation en cours d'emploi (en milieu de travail) peuvent être déclarées séparément par la juridiction, l'Élément n° 42 - **Crédits initiaux à l'inscription** sera remplacé par les deux éléments suivants : Élément n° 44 - **Crédits à l'inscription pour la formation technique** et Élément n° 46 - **Crédits à l'inscription pour la formation en milieu de travail**.

Élément n° 65: Âge en années

Description

Utilisé par Statistique Canada pour calculer l'âge en années de l'apprenti ou de l'ouvrier qualifié («challenger»).

Cet élément sera calculé par Statistique Canada au moyen d'un agencement de renseignements tirés des éléments de données déclarés par les juridictions :

- Élément no. 1 – **Année de référence** (REPYR)
- Année de naissance (BIRTHY) provenant de l'élément no. 21 – **Date de naissance**

$$\text{Age en années} = \text{REPYR} - \text{BIRTHY}$$

Position: 670

Dimension du champ : 2 chiffres numérique

Couverture des données : Tous les enregistrements. Cette variable crée les années d'âge. Les valeurs acceptables pour cette variable sont de 13 à 75. Une variable groupe d'âge de 5 ans peut également être calculée.

Codes

S.O.

Élément n° 66 : Type de données déclarées

Description

Utilisé par Statistique Canada pour indiquer si la juridiction déclare des données sous forme d'enregistrements individuels ou de renseignements agrégés.

Position: 672

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

- 1 – Données individuelles
- 2 – Données agrégées

Élément n° 67 : Indicateur de certificat ou d'inscription

Description

Utilisé par Statistique Canada pour indiquer s'il s'agit d'un fichier sur les inscriptions ou d'un fichier sur les certificats.

Position: 673

Dimension du champ : 1 chiffre numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Ces données ne sont pas disponibles pour la diffusion.

Codes

- 1 – Inscriptions
- 2 – Certificats

**Élément n° 68: Formation en apprentissage antérieure - Code de métier
SIAI**

Description

Réservé à Statistique Canada pour identifier les métiers utilisant une version modifiée de la Classification nationale des professions (CNP).

Le code de métier déclaré sera converti au code CNP+3 (abcd.xx.yy.zz), où:

- Les quatre premiers chiffres (**abcd**) représentent le code de la CNP, donc, de la principale catégorie professionnelle;
- La première extension (**xx**) représente tous métiers distincts;
- La deuxième extension (**yy**) indique le sous-métier du métier distincts; et
- La troisième extension (**zz**) est utilisée pour fins de distinctions supplémentaires pour un même métier; c'est-à-dire, niveau, classe, catégorie.

Position: 674

Dimension du champ : 10 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Cette variable dérivée est disponible pour la diffusion au niveau de sous groupes de métiers (CNP +2), Grands groupes de métiers (CNP +1), Code de métier et occupation (Code CNP) et Grands groupes de métiers. Les données au niveau plus détaillées (CNP +3) n'est pas disponible pour la diffusion.

Codes

NOC+3

Élément n° 69: Certificat professionnel antérieur - Code de métier SIAI

Description

Réservé à Statistique Canada pour identifier les métiers utilisant une version modifiée de la Classification nationale des professions (CNP).

Le code de métier déclaré sera converti au code CNP+3 (abcd.xx.yy.zz), où:

- Les quatre premiers chiffres (**abcd**) représentent le code de la CNP, donc, de la principale catégorie professionnelle;
- La première extension (**xx**) représente tous métiers distincts;
- La deuxième extension (**yy**) indique le sous-métier du métier distincts; et
- La troisième extension (**zz**) est utilisée pour fins de distinctions supplémentaires pour un même métier; c'est-à-dire, niveau, classe, catégorie.

Position: 687

Dimension du champ : 10 chiffres numérique

Couverture des données : Recueillies pour tous les enregistrements. Cette variable dérivée est disponible pour la diffusion au niveau de sous groupes de métiers (CNP +2), Grands groupes de métiers (CNP +1), Code de métier et occupation (Code CNP) et Grands groupes de métiers. Les données au niveau plus détaillées (CNP +3) n'est pas disponible pour la diffusion.

Codes

NOC+3